



Descriptif du recruteur

La ville de Méru est la septième plus grande ville de l'Oise (14 800 habitants), elle est située à 50 Km de Paris. Elle est placée sur la liaison de train Beauvais–Paris Nord et est desservie par l'autoroute A16. De par son statut de ville-centre, elle est riche d'activités culturelles, sportives et associatives et laisse la part belle aux loisirs : musée, cinéma, médiathèque, complexes sportifs...

La ville de Méru recrute

POLICIERS MUNICIPAUX

Responsables hiérarchiques : Chef de groupe N+ 1

Profil / cadre d'emploi : Agent de police municipale tout grade confondu (Gardien–Brigadier/Brigadier–chef principal).

Missions

- Exerce les missions de prévention nécessaires au maintien, du bon ordre et de la salubrité publique
- Assure une relation de proximité avec la population

Activités / Moyens :

- Application des pouvoirs de police du Maire
- Application des arrêtés municipaux et du respect des règles de stationnement de circulation et du code de la route
- Maintien du bon ordre en matière de tranquillité et de salubrité publique
- Sécurisation du public lors de manifestations ou de cérémonies officielles
- Participation à certaines des actions en partenariat et complémentarité des services de la Gendarmerie et autres services partenaires.
- Application de la législation funéraire
- Tenue du C.S.U en cas de nécessité pour continuité de service
- Tout type de patrouilles : portées, pédestres et V.T.T.
- Prévention et sécurité publique selon les orientations de la collectivité
- Gestion de conflits
- Toutes missions de police municipale

Compétences :

Cette liste n'est pas exhaustive

- Connaissance des pouvoirs de police du Maire
- Capacités rédactionnelles administratives et judiciaires

Relations fonctionnelles (interne / externe) :

- Elus, services de la ville de Méru, autres collectivités, gendarmerie, services préfectoraux, parquet

Lieu – Horaires – Conditions particulières :

- Horaires variables en fonction du service.
- Grande disponibilité.
- Temps plein.
- Déplacements sur l'ensemble des communes
- Possibilité de services supplémentaires pour la continuité du service
- Travail en journée, soirée et week-end

Horaires hiver : 14h00–23h00

Horaires été : 15h00–24h00

Soit des vacances de 9 heures sur un cycle de 4 jours travaillés dont un samedi par mois.

Rémunération :

Selon le nouveau régime indemnitaire.

Contact : recrutement@ville-meru.fr

Contact : slegrand@ville-meru.fr

Postes à pourvoir immédiatement

**Adresser lettre de motivation manuscrite et CV détaillé à Madame la Maire –
Direction des Ressources Humaines – Place de l'Hôtel de Ville – 60110 MERU**